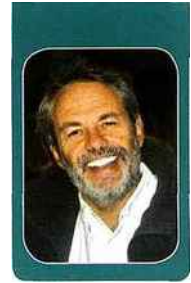


Deux mois d'actions

Novembre Décembre



Cette rubrique est le trait d'union entre le siège national de la FFESSM et ses membres (clubs, Sca), ainsi que ses organismes déconcentrés, commissions et licenciés. Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.ffessm.fr, le site Internet à votre service.



Fred Di Méglio
Secrétaire général

De nouveaux regards pour cette nouvelle année

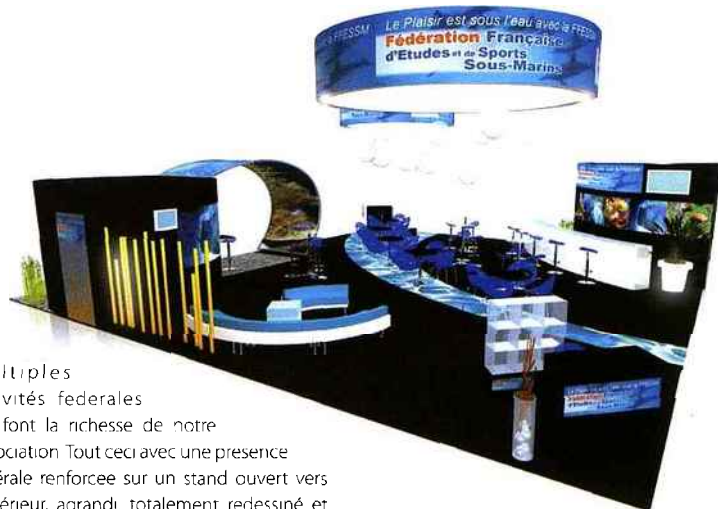
Regards auxquels la Fédération vous convie dans le cadre d'une communication qui se renouvelle. Avant tout feuilletiez la revue *Subaqua*, cette dernière tourne pour 2010 une belle page de vie avec l'arrivée de ce numéro 228. Elle démarre ainsi avec une maquette graphique inédite plus épurée que l'ancienne, des rubriques remaniées, un concept un peu différent comme nous vous l'avions évoqué en fin d'année passée. Voilà un magazine prêt à retracer sa route entre la nostalgie d'hier et le devenir nécessaire de demain, mais affirmant toujours son indissociable présence au sein de notre Fédération. La revue, votre revue, aura nécessairement besoin de s'affiner après un ou deux numéros pour trouver son nouveau cap. Elle a nourri depuis toujours la connaissance et l'imaginaire de notre monde subaquatique, que le meilleur du lendemain soit pour elle.

Le 1^{er} novembre se terminait le Festival mondial de l'image sous-marine venu souffler sa 36^e édition sur Marseille au palais du Pharo. Un coup de barre définitif d'Antibes à Marseille. Cette nouvelle route était un symbole pour le monde de la plongée, une lumière un peu comme un phare. La FFESSM s'y est associée fortement, rompant avec le passé et donnant enfin son patronage à ce festival. Car dans notre communauté fédérale, un tout nouvel esprit aussi désormais souffle, ouvert sur le monde extérieur. Ce Festival, c'est la référence mondiale de tous les amoureux de l'image et des passionnés de l'univers sous-marin. Il a déjà nourri l'imaginaire de millions de passagers, c'est un des meilleurs ambassadeurs universels qui soit à l'heure du Grenelle de la Mer. La prochaine édition à laquelle la Fédération s'associera est d'ores et déjà programmée. Nouveau regard, nouvelle écoute aussi pour le Salon de la plongée de Paris, avec lequel nous sommes devenus de réels partenaires. Vous le jugerez lors de votre venue pour cette 12^e édition prévue du 15 au 18 janvier. La Fédération a travaillé sur cette implication, et pour la première fois elle y anime une vingtaine de conférences, dédiées au grand public et organisées à partir de nos

multiples activités fédérales qui font la richesse de notre Association. Tout ceci avec une présence fédérale renforcée sur un stand ouvert vers l'extérieur, agrandi, totalement redessiné et dont vous avez ici une des ébauches initiales. Venez donc découvrir ce nouvel espace finalisé.

Un regard ouvert sur l'intérieur et l'extérieur

C'est aussi celui des nouvelles cartes Rira (Réactions et Intervention Face à un Accident subaquatique) diffusées à partir de ce 1^{er} janvier. Unité dans la multiplicité, réussite de l'harmonisation des qualifications fédérales dites de "Premiers secours" dans le cadre du collège des experts créée en juin dernier. Certifications faites d'un tronc commun avec ensuite une déclinaison de modules spécifiques selon les spécialités sportives demandées comme l'apnée, la nage en eau vive, la nage avec palmes, le hockey, le tir sur cible et la plongée scaphandre bien sûr. L'aboutissement en est la création de ces nouvelles cartes, avec une dimension essentielle visant à une numérotation nationale et à un suivi réel officiel. Il était urgent de créer une base nationale de données concernant les "secouristes plongeurs" devenus de ce fait bien identifiés et immatriculés. Notre président a précisé toute la portée que pourrait avoir cette démarche vis-à-vis du ministère et de la Sécurité Civile, renforçant fortement notre crédibilité, gage fondamental pour les perspectives de l'avenir.



Voici maintenant un autre regard vers les clubs pour leur apporter de l'aide dans l'organisation d'une manifestation, c'est l'aboutissement d'un patient travail du bureau des manifestations. Un livret "aide-mémoire à l'organisation" a été finalisé, réunissant 25 fiches et 9 annexes, amené à évoluer avec l'usage et la réglementation. Cette information a été transmise fin novembre aux organismes déconcentrés, aux clubs et Sca, avec une mise en ligne pour téléchargement sur le site internet (rubrique sous-jacente au portail des dirigeants, dans la page d'accueil). En outre, vous trouverez aussi en téléchargement le "guide pratique du bénévole 2009" tiré de notre ministère de tutelle et un document sur les dons aux associations (espace clubs et espace licenciés). Sous peu, nous aurons aussi la finalisation par un groupe de travail du comité directeur du "Vade-mecum d'un président de club", sorte de guide pour venir en aide aux nouveaux dirigeants. A suivre de près.

Poursuite de notre regard environnemental dont la conviction anime en continu notre Fédération

Un grand pas a été fait fin novembre dans les relations de la FFESSM avec l'Agence de l'eau sur la façade maritime Corse-Méditerranée. Un appel à projets destine à structurer un réseau d'observateurs/sentinelles du milieu sous-marin a été adressé auprès des organismes déconcentrés fédéraux et des commissions



nationales, appel qui devait être relayé vers les clubs et les commissions départementales en particulier celles de bio et environnement. Une dizaine de projets ont été proposés par des clubs, des commissions départementales ou régionales. L'Agence de l'eau, après examen de chaque candidature, a formulé un accord de principe pour un soutien à hauteur de 58 000 euros dès 2010. Trois axes se dégagent : le suivi des récifs artificiels, l'observation et le suivi de la faune et de la flore de diverses zones de plongée, l'élaboration d'outils pédagogiques. En plus des opérations de terrain, l'Agence de l'eau et la FFESSM ont décidé de mettre en place un comité de pilotage pour harmoniser les protocoles et mutualiser les retours d'informations. Une opération à destination du grand public sera également envisagée pendant l'été. La notification du soutien financier de l'Agence de l'eau interviendra en février 2010 et la signature officielle finale se ferait en mars prochain. L'objectif de ces projets est le développement à moyen terme d'un réseau sentinelle fédéral du milieu sous-marin, avec le désir de pouvoir l'élargir dans le futur à toutes nos façades aquatiques. C'est aussi une des étapes dans notre demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement, à court ou moyen terme. En effet, l'État, conscient de notre volonté forte de s'engager dans le développement durable (nous serions une des fédérations sportives les plus impliquées en ce domaine ces derniers mois) mais avec un passé insuffisamment pertinent sur le sujet, pourrait différer l'obtention de cet agrément. À toutes ces actions environnementales s'ajoutera, sous peu, une convention avec l'Agence des aires marines protégées, dont l'on espère la signature lors du Salon de la plongée. L'objectif est d'encourager la concertation et la collaboration pour que le développement des activités subaquatiques soit en cohérence avec la protection des écosystèmes sous-marins, en d'autres termes de contribuer au développement durable de nos activités. Enfin, la charte ministérielle d'engagement "pour une pêche maritime de loisir éco responsable" vient d'être finalisée en décembre, après un travail commun avec le ministère en charge de l'Environnement (le MEEDDM- MEDDAT), le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, des associations de protection de la nature, les fédérations de pêcheurs plaisanciers, l'association de chasse sous-marine FCSMP, et notre Fédération (appuyée en particulier par les travaux de notre commission pêche sous-



marine). Cette charte, initiée lors du Grenelle de l'Environnement, avait été relancée avec le Grenelle de la Mer. Ses propositions ont pu être amendées en fonction de certaines préconisations de notre Fédération.

Un regard qui désire s'ouvrir aussi vers le dehors

Nos relations extérieures se diversifient en quelques mois dans toutes nos activités, emmenées par la volonté de tisser des liens avec ce qui nous entoure et d'élargir notre champ de vision. Quelques exemples suivent. La convention signée entre l'université de Picardie et la FFESSM à travers le travail de notre commission d'archéologie et avec la mise en route de l'avenant qui lance notre participation au sein d'un cycle d'enseignement universitaire. Les réunions de travail avec AIDA France, notre commission apnée et notre commission médicale pour solutionner à moyen terme l'intégration du poids constant dans nos compétitions fédérales. L'accroissement du rôle de la France à l'international à travers notre commission hockey, avec une feuille de route exhaustive pour redynamiser cette activité en international à travers la CMAS. L'ouverture d'un certificat de spécialisation nage avec palmes rattaché au De natation course ou plongée (dès lors que la filière professionnelle aura été mise en place). Dans cette discipline de NAP, le parcours d'excellence sportive sera un des grands chantiers de cette rentrée 2010 pour notre nouveau DTN. Le mois de novembre a permis d'installer une réunion de concertation avec les Fédérations sportives en environnement spécifique au sein du CNOSF, et une réunion avec le Pôle ressources national "Sports de nature" pour favoriser une transversalité entre ces sports de nature. Concernant l'évolution du cadre réglementaire de la plongée, les réunions ministérielles qui ont suivi ont montré que l'avis de la Fédération délégataire était systématiquement demandé et pris en compte. Un des premiers dossiers en cours est celui du projet d'arrêté concernant les épreuves d'aptitude pour les professionnels européens non titulaires du brevet d'État et souhaitant cependant exercer à titre professionnel en France dans le domaine de la plongée sportive. Ce dossier sera suivi du grand chantier de réforme de l'ex-arrêté du 22 juin 1998. Parmi les problèmes récurrents qu'il faut traiter il y a celui du plein accueil en

France des plongeurs munis de titres "tiers". Le président JL Blanchard, dès 2007, a appelé à ouvrir "le marché du plongeur" et à favoriser la reconnaissance des plongeurs pratiquants de quelques origines qu'ils soient ; à ne pas confondre avec l'analyse de la situation européenne des encadrants, guides de palanquée, moniteurs, qui sera traitée ultérieurement. À ce sujet, notons que notre président vient d'être élu vice président de CMAS Europe, et que cet organisme se propose de coordonner les actions des différentes fédérations européennes membres de la CMAS, ce qui a eu pour effet de faire passer dans le passé dans le cadre des travaux sur les normes européennes.

Deux informations pour terminer, dont nous soulevons un coin de voile pour les lecteurs de *Subaqua*... Concernant la signalétique du siège fédéral au 24 quai de Rive Neuve à Marseille, un projet qui nous tient à cœur depuis le premier jour. Nous vous en avons précédemment un peu parlé. Ceux qui sont arrivés devant notre siège par le passé comprendront bien mes propos. Difficile de savoir que la FFESSM est là et ceci depuis toujours ! Une petite plaque extérieure à côté d'une porte qui cache un escalier calamiteux. Difficile de s'ouvrir aux autres avec une telle image. Sans revenir sur les péripéties réglementaires de ces derniers mois, une AG de copropriété vient d'autoriser un de nos projets. Je ne vous en dis pas plus pour l'instant, on vous tiendra au courant. Et enfin un rendez-vous à retenir qui tournerait autour de la journée mondiale des Océans du 8 juin en 2010. Le comité directeur a accepté de s'engager à cette période sur une opération nationale à destination de tous nos clubs sans exception, plusieurs idées sont en réflexion. Les précédentes journées de la Mer en juin 2009 ayant permis de tester quelques pistes. À très bientôt sur ces dossiers et souvenez-vous : "Le plaisir est sous l'eau".

Le procès-verbal exhaustif et complet du dernier comité directeur national d'octobre a été mis en ligne début novembre et rendu public. Vous pouvez le consulter sur www.ffessm.fr, ainsi que suivre les actualités du monde subaquatique et le listing chronologique des "actions au fil de l'eau". Le prochain CDN est prévu à Marseille (aéroport) du 5 au 7 février avec la participation des commissions nationales et des comités régionaux. ■